

Zeitschrift:	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	50 (2003)
Heft:	5
Artikel:	Exercice Diabolo
Autor:	Mathey, René
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-369740

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

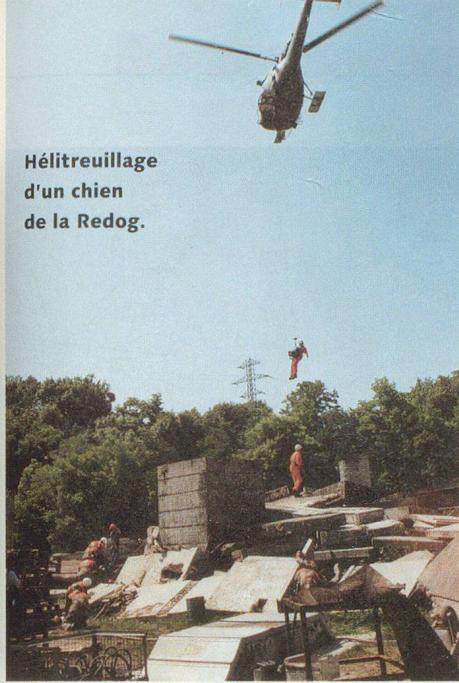
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hélitreuillage
d'un chien
de la Redog.

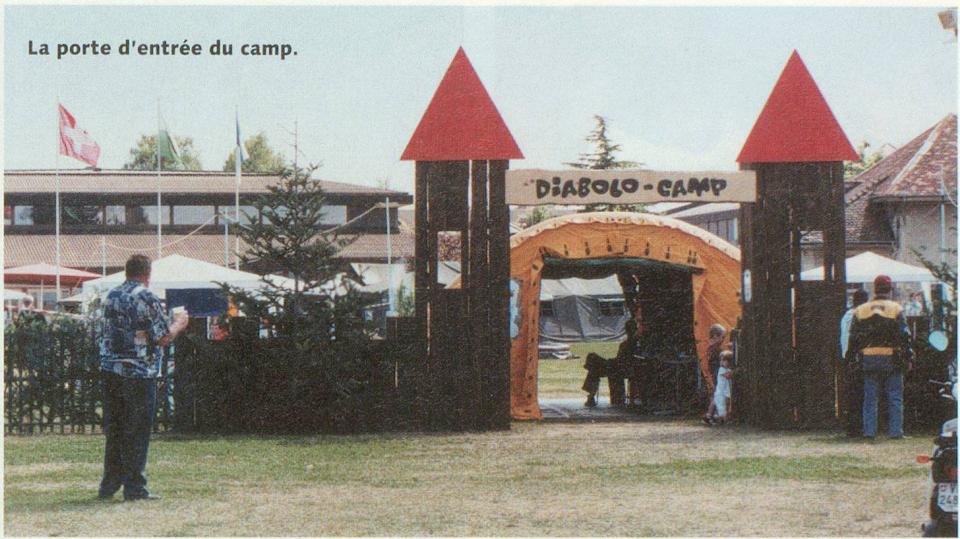


cette haie, pour rejoindre la porte d'entrée du centre. Il n'est pas inutile de préciser, pour ceux qui l'ignorent, que dès 1896 la Compagnie s'est progressivement organisée en unité militaire, enrichie d'une Musique de marche dès 1969. Forte de 135 hommes, elle défile aux sons des marches lentes napoléoniennes portant haut ses bonnets à poils et ses fusils modèle 1822 Tbis qui ont servi au siège de Sébastopol.

Dans son discours de bienvenue, André Hediger, conseiller municipal, a brièvement retracé la naissance du SAPP, il y a trois ans, qui permettait de donner un cadre plus large à l'ensemble des services chargés de la sécurité de la population et de ses biens ainsi que de celle du patrimoine culturel de la ville. Si ce service, souligne André Hediger, est bien entendu chargé de la formation dans les domaines de la prévention, l'assistance, le sauvetage, il assume aussi la coopération internationale en matière de prévention contre les catastrophes. «Aujourd'hui, poursuit André Hediger, nous fêtons le double partenariat avec l'Organisation internationale de la protection civile et le Comité international de la Croix-Rouge, au service de Genève, ville de paix et de solidarité. En inaugurant, tout à l'heure, une plaque marquant de manière concrète et tangible notre action commune au service de la solidarité internationale. Les structures de protection civile sont des outils à la disposition des Etats. Elles servent à protéger les populations contre les dangers de la vie quotidienne.» Et de souligner encore que des sessions de formation sont organisées et dispensées par l'équipe d'instructeurs du SAPP depuis trois ans à Richelien, au profit des Etats membres de l'OIPC. Des délégués de plus de vingt pays ont déjà participé à ces cours. Le CICR participe aussi à ces sessions, par des cours touchant aux différents domaines du droit humanitaire (Conventions de Genève, mines antipersonnel, etc.).

Une démonstration sur le terrain d'exercice, avec l'engagement des sapeurs-pompiers, du détachement Goupil, des chiens de Redog et de l'hélicoptère de sauvetage de l'armée a permis d'illustrer la coordination des moyens que requiert une catastrophe. □

La porte d'entrée du camp.



ÎÈTE ROMANDE DES TAMBOURS, FIFRES ET CLAIRONS

Exercice Diabolo

La société des tambours, fifres et clairons des Diabolos de Cossonay a été chargée par l'association romande d'organiser l'hébergement de la fête qui a lieu tous les quatre ans. Décision est prise d'héberger les quelque 800 participants sous tentes.

RENÉ MATHEY

«Ce type d'intervention constitue à bien des égards un entraînement idéal», souligne le major Pierre-Alain Collet, chef de l'ORPC de la région de Cossonay. En effet, construire, organiser et gérer un village sous tentes

pour autant de manifestants ne se présente pas tous les jours. C'est l'occasion idéale pour entraîner le commandement et la coordination entre les services, ainsi que la collaboration avec les partenaires. L'exercice en tant que tel a duré trois jours (du 4 au 6 juillet)



Un bassin
pour les enfants.

On s'entraîne à défiler.





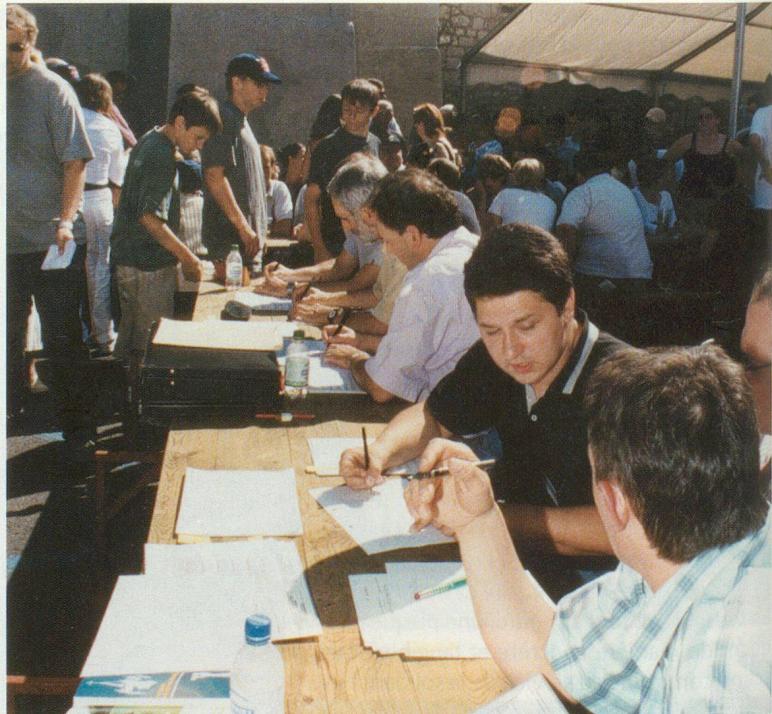
Le virus est transmis.



Les bannières de quelques sociétés.



Le drapeau de l'Union romande est remis au prochain organisateur.



Le jury délibère.

et tous les membres de la PCi engagés pour cette opération ont fonctionné 24 heures sur 24 pendant cette période (un effectif de plus de 150 personnes par jour, pour les trois jours).

Mais l'exercice lui-même a débuté le 30 juin pour se terminer le 11 juillet. Le terrain choisi a été celui du Pré-aux-Moines. D'abord parce qu'il est plat et suffisamment vaste pour en faire un enclos protégé. Ensuite, parce qu'il est près de la ville (5 à 8 minutes à pied) et proche du PC régional. Pendant la fête proprement dite, le personnel de la PCi a été affecté à des missions d'accueil, d'information, de contrôle et de sécurité du site, y compris l'entretien régulier des douches et WC.

Question infrastructures, il a été décidé de monter 23 tentes militaires contenant chacune 20 lits (superposés). Numérotées, les tentes ont été réunies par quartier afin de pouvoir facilement les attribuer en fonction des listes des participants à la fête. Pour assurer la sécurité du camp, une clôture faite de chabouris a été placée tout autour. Une seule entrée, contrôlée, donne accès au camp. Seules les personnes munies d'un badge possèdent un droit d'accès. Un deuxième contrôle se fait avant l'accès aux quartiers. Un journal de bord permet de connaître en permanence le nombre de personnes présentes dans le camp et dans chaque tente.

Il a fallu aussi prévoir un plan d'évacuation (quatre variantes) pour parer à d'éventuels

problèmes, de feu notamment. Celui-ci s'est fait en collaboration avec les sapeurs-pompiers et selon la directive de l'Etablissement cantonal. En ville même, les samaritains se sont installés dans l'église.

Ma foi, ce camp avait fort belle allure. Au centre, un bassin a fait la joie des enfants. Et puis, les participants à la fête se sont montrés enchantés, tant par les conditions d'hébergement que par la disponibilité des membres de la PCi. Et pour beaucoup d'habitues à de telles fêtes, c'est plus agréable que «sous terre» (!). Il faut dire aussi que le temps s'y prêtait bien, et c'est tant mieux.

Ainsi, pendant trois jours, Cossonay a vécu au son des fifres et tambours. Personne ne s'est plaint. La fête fut belle! □